

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 1579

75 - Paris

### ASSOCIATIONS

#### Créations

Déclaration à la préfecture de police

#### **FEDERATION INTERNATIONALE TABU LEY ROCHEREAU FOREVER (TABULEYFOREVER).**

*Objet* : mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières en vue de sauvegarder, promouvoir, pérenniser et diffuser la contribution immatérielle de TABU LEY ROCHEREAU ; Elle aura en charge la vulgarisation des référentiels culturels, artistiques, en relation étroite avec les ayants-droit ; Plus spécifiquement, la Fédération se donne pour objectifs de ;Préserver, perpétuer et développer, partout dans le monde, la Rumba congolaise à travers l'œuvre de TABU LEY ROCHEREAU ; Favoriser des liens d'amitié et de solidarité entre les membres de la Fédération ;Contribuer à l'entente entre les peuples du monde entier par le développement de synergies qui intègrent un esprit de joie, de paix et de concorde permanent ; De façon générale, soutenir, enraciner et pérenniser l'œuvre de TABU LEY ROCHEREAU dans l'espace et dans le temps ;

*Siège social* : 66, avenue des Champs Elysees, 75008 Paris 8e.

*Date de la déclaration* : 30 novembre 2022.